



---

## COMMUNIQUE POUR LA PRESSE

La Commission du Danube (CD) a tenu sa Soixante-seizième session les 2 et 3 juin 2011 dans l'immeuble de la Commission du Danube à Budapest.

Ont pris part aux travaux de la session des Représentants ou des Suppléants des Représentants de tous les Etats membres de la Commission du Danube (République d'Autriche, République de Bulgarie, République de Hongrie, République Fédérale d'Allemagne, République de Moldova, Fédération de Russie, Roumanie, République de Serbie, République slovaque, Ukraine et République de Croatie), ainsi que des représentants des Etats observateurs (République tchèque et Royaume de Belgique) et un représentant de la Commission internationale pour le bassin de la Save.

La session a examiné des questions découlant des rapports sur les résultats de la séance du groupe de travail pour les questions techniques et du groupe de travail pour les questions juridiques et financières et a adopté une série de décisions proposées par ces groupes de travail.

La session a examiné le Rapport du Directeur général du Secrétariat sur l'accomplissement du Plan de travail de la Commission du Danube pour la période du 10 juin 2010 jusqu'à la Soixante-seizième session de la Commission du Danube et le Rapport du Directeur général du Secrétariat sur l'exécution du budget de la Commission du Danube en 2010. La session a également approuvé le Plan de travail de la Commission du Danube pour la période du 4 juin 2011 jusqu'à la Soixante-dix-huitième session de la CD et le calendrier de son accomplissement.

Une des questions-clé examinées à la session a été la question des élections de la nouvelle direction de la Commission du Danube pour la période 2011-2014. A l'issue d'un vote secret auquel ont pris part des Représentants ou des Suppléants des Représentants de tous les Etats membres, ont été élus :

au poste de Président de la CD – M. l'Ambassadeur Dimitar IKONOMOV, Représentant de la République de Bulgarie ;

au poste de Vice-président de la CD – M. l'Ambassadeur Alexandru CODREANU, Représentant de la République de Moldova ;

au poste de Secrétaire de la CD – M. l'Ambassadeur Gordan Grlić RADMAN, Représentant de la République de Croatie.

La Soixante-seizième session a également approuvé l'Ordre du jour à titre d'orientation de la Soixante-dix-septième session de la CD dont la tenue est prévue pour les 15 et 16 décembre 2011.